

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 28 JUIN 2016**

PRESENTS : Mmes et M.M. BOCQUIER, CHATEIGNER, BROSSEAU, GODREAU, BLUTEAU, GAUVRIT, BRAUD, CAIGNON, SACHOT, ROBICHON, BRIFFAUD, PRUGNEAUX
ABSENTS EXCUSES : Mrs GABORIT et ROULLEAU

Le compte-rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.
Mme Marie-Laurence BRIFFAUD a été désignée secrétaire de séance.

En préambule de la réunion, le conseil est allé à la salle de sports voir l'état des travaux en cours : la pose du linoléum.

1. INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE (036-16)

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2015 une somme de 105 € a été versée à la paroisse St Joseph des Monts et Vallées. Le plafond indemnitaire est de 119.55 € comme en 2015 pour un gardien ne résidant pas dans la commune. Le conseil, à l'unanimité, décide de verser à la Paroisse une somme de 105 € pour cette année.

Le Maire informe le conseil que Thierry PIET, le Prêtre de la Paroisse St Joseph des Monts et Vallées n'est pas remplacé suite à son départ pour Benet en septembre prochain. Le prêtre Jean BERNARD arrive à la Paroisse St Antoine des Puys et sera le doyen de Pouzauges. Pour l'année qui vient, l'abbé BERNARD assisté de l'abbé Bernard ROBERT auront, en outre, la responsabilité de notre paroisse. Normalement un nouveau curé qui résidera au Boupère sera nommé en septembre 2017.

2. MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL (037-16)

Actuellement, l'agent effectue 16 heures par semaine pour assurer l'entretien des divers bâtiments communaux.

Pour permettre à cet agent d'assurer l'entretien régulier de la garderie périscolaire compte tenu du nombre croissant d'enfants, il demande d'augmenter son temps de travail d'une heure par semaine. Après débats, le conseil accepte de passer son temps de travail de 16 H à 17 H, à compter du 1^{er} juillet prochain.

3. DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET COMMUNAL (038-16)

Pour passer les écritures des travaux en régie effectués à la bibliothèque, le conseil décide de prendre la décision modificative N°2 du budget communal comme suit :

FONCTIONNEMENT

CHAP	COMPTE	NATURE	DEPENSES	RECETTES	COMMENTAIRE
042	722	Immobilisations corporelles		1 031	Travaux en régie pour l'aménagement de la bibliothèque
023	023	Virement de la section d'investissement	1 031		
		TOTAL	1 031	1 031	

INVESTISSEMENT

CHAP	COMPTE	OPER.	NATURE	DEPENSES	RECETTES	COMMENTAIRE
021	021	OPFI	Virement de la section d'exploitation		1 031	
040	2138	OPFI	Autres constructions	1 031		
TOTAL				1 031	1 031	

4. EMPRUNT POUR LE LOTISSEMENT DES ACACIAS (039-16)

Les travaux du nouveau lotissement (tranche 1a) ont débuté mardi 14 juin. Les réunions de chantier se font toutes les semaines, le lundi.

Mr le Maire informe le conseil que l'entreprise Eiffage, retenue pour faire le chantier a sous-traité les travaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales à la Sotramat de Fontenay-le-Comte.

Pour le financement des travaux, le conseil décide de solliciter le Crédit Mutuel, le Crédit Agricole, la Caisse d'Epargne et la Poste, pour emprunter la somme de 192 000 €, à taux fixe, avec une durée de 6 et 8 ans. Le capital se remboursera au fur et à mesure de la vente des lots.

Mr le Maire demande l'avis du conseil pour rajouter à l'ordre du jour la prise d'une délibération pour ventiler les dépenses des travaux du lotissement. Le conseil accepte ce point. Il décide que les travaux d'assainissement des eaux usées du lotissement des Acacias seront imputés sur le budget annexe assainissement, comme prévu lors du vote du budget.

5. TRAVAUX EN COURS

☞ Salle de sports : Le revêtement de sol est en cours d'installation. Deux balais ciseaux ont été commandés pour l'entretien de ce sol. Avant la reprise de la saison, une réunion sera organisée avec les associations utilisatrices de la salle pour définir un règlement d'entretien.

☞ Terrain stabilisé : Suite à l'entrevue avec les responsables du football et trois élus (Dominique BROSSEAU, Vincent ROULLEAU et le maire), une liste des travaux d'entretien à plus ou moins long terme a été présentée aux conseillers. Pour le reprofilage du terrain stabilisé (réalisé en 1995), un devis a été demandé à Mr Jean-Yves MARY, entreprise locale de travaux publics.

☞ Terrain de foot : L'éclairage du terrain qui date de 1983 étant à revoir, le SYDEV viendra faire une visite technique le jeudi 30 juin à 21 H 30, pour établir un devis. Mrs Dominique BROSSEAU, Vincent ROULLEAU et le Maire seront également présents. Les dépenses pourront s'étaler sur plusieurs années.

☞ Travaux de voirie : Mr Dominique BROSSEAU, l'adjoint en charge de la voirie, a indiqué que la remise des plis pour les travaux 2016 avait été fixée au vendredi 24 juin, à 18 H. Quatre entreprises sur cinq ont répondu. La commission voirie se réunira le lundi 11 juillet à 19 H en présence de la SAET, pour proposer le choix de l'entreprise qui sera retenue.

Pour l'empierrement de chemins, Dominique BROSSEAU fera les métrés pour faire peaufiner le devis reçu.

6. PROJET DE TRAVAUX

Mr Joël CHATEIGNER indique au conseil, que lors de la dernière réunion, une délibération a été prise, concernant le contrat territorial sur le bassin versant de Rochereau. Il rappelle le projet de faire réaliser des mares en 2017 dans le terrain communal, longeant le chemin de la Roche Batiot. Ces zones tampons faciliteront l'épuration des eaux collectées. Ces travaux seront pris en charge à 100 % par Vendée Eau dans le cadre du contrat territorial.

Pour arroser éventuellement le terrain de foot, un devis a été demandé pour le pompage de l'eau de ces bassins d'orage (tranchées, coupe de l'enrobé sur le parking du stade, caniveaux, création d'un puits de pompage) : coût 10 000 €. Des canalisations d'eau et d'électricité pour alimenter la pompe passeraient dans le terrain communal, cadastré ZN 40, situé au-dessus, afin de rejoindre le terrain de sports. Le matériel d'irrigation (pompe, tuyaux) est estimé à 13 000 €, soit un total de 23 000 €.

Ces parcelles étant louées à Mr Jean ROULLEAU, par convention d'occupation précaire, un recommandé avec accusé réception a été envoyé au locataire pour la reprise de ces terrains dans un délai de 6 mois avant l'échéance, soit à compter du 1^{er} janvier 2017.

Compte tenu qu'il faut environ 2 500 m³ d'eau en moyenne pour une saison d'arrosage du stade soit près de 4 000 €, la question à se poser est de savoir s'il y aura assez d'eau dans les mares et si celles-ci scelleront. Après réflexion, le conseil décide d'attendre pour installer ce système d'arrosage. Dans un premier temps le volume d'eau disponible dans les mares pourrait être mesuré pour voir la quantité d'eau qui pourrait servir à arroser le terrain de foot.

7. DECISIONS PRISES PAR DELEGATION

Mr le Maire informe le conseil qu'il a pris une décision concernant la vente de la tondeuse Twin Cut, à Mr Hervé MARY, pour le prix de 200 € (comme l'avis du conseil municipal du 24 mai dernier).

8. INFORMATIONS DIVERSES

☞ FPIC (Répartition du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes 2016):

Mr le Maire informe le conseil, que le conseil communautaire réuni le 21 juin dernier, a décidé, à l'unanimité des membres, de répartir le FPIC selon la clé dérogatoire. Monsireigne recevra une somme de 36 150 €.

Les élus ont été destinataires d'un tableau résumant les différentes recettes de la commune avec leur évolution depuis 2013.

☞ **Café la Sirène** : Suite à la demande de Mr le Maire et afin de clarifier le fonctionnement du café, une entrevue avec Mr CASTAGNE, le Maire, Mr CHATEIGNER et Mmes BRAUD et GAUVRIT a eu lieu le 2 juin dernier. Le conseil a pris connaissance du compte rendu qui en a été fait.

☞ Commission Information :

1° La Gazette : Elle a été présentée au conseil par Nadine Gauvrit et Anne GODREAU. Son impression va se faire dans les prochains jours pour être distribuée début juillet.

2° Site internet : Un commerçant hors commune a demandé s'il pourrait y avoir un lien sur le site de Monsireigne qui pourrait permettre de visualiser son site. Le conseil, après un débat, ne souhaite pas répondre favorablement à cette demande, ne voulant pas créer un précédent. Notre site ne nomme uniquement que les artisans et commerçants de la commune. A propos, plus de 150 foyers sont inscrits à la Newsletter, une inscription qui permet de recevoir par mail l'actualité sirénémontaine.

☞ ELABORATION DU PLUi

Le bureau d'études Urbanova, chargé de l'élaboration du PLUi souhaite rencontrer les élus des communes du Pays de Pouzauges afin de repréciser les objectifs du PLUi, voire de faire un tour rapide de la commune. Le rendez-vous pour Monsireigne a été fixé au mardi 5 juillet de 11 H à 12 H 30. Les élus référents de la commune sont invités.

☞ ASSEMBLEE GENERALE DE CALYPSO

Mme Nadine GAUVRIT a été remerciée pour être allée à cette assemblée générale le vendredi 24 juin. Les effectifs fréquentant la garderie communale sont en hausse de 20 %. Les séjours étant déficitaires, ils ont été réduits cet été.

☞ AIDE AUX DEVOIRS DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Un pot aura lieu à l'accueil périscolaire et accueil de loisirs Sans Soucis pour remercier les quatre bénévoles qui aident les enfants à faire leurs devoirs, le lundi et le jeudi soir de 17 h à 18 h environ. A titre de remerciement, Mme Anne GODREAU, l'adjointe à l'éducation, leur remettra un bon d'achat dans une librairie.

☞ BIBLIOTHEQUE

Mme Anne BRAUD qui a en charge le fonctionnement de la bibliothèque a informé le conseil qu'un désherbage (terme spécifique désignant l'action de supprimer des livres dans une bibliothèque) a été réalisé, le lundi 27 juin. Chaque site du Pays de Pouzauges sera doté d'un nouvel ordinateur, d'une tablette et d'une liseuse d'ici la fin de l'année.

☞ BALADES SEMI-NOCTURNES

L'Office de Tourisme du Pays de Chantonay organise une série de balades semi-nocturnes. La commune de Sigournais en organise une le 2 août prochain. Le circuit empruntera une partie du sentier du Cudet avec un passage à la Louraie, sur Monsireigne entre 21 H 30 et 22 H 00.

☞ **Conseil Municipal** : Les prochaines réunions sont fixées au mardi 26 juillet, mardi 6 septembre et au mardi 11 octobre.

☞ **Invitation au musée du Bois Tiffrais** : Mr Denis VATINEL, le conservateur du musée, a remis en mairie des invitations pour chaque conseiller concernant la Fête d'Eté du musée, le dimanche 10 juillet prochain, de 10 H à 19 H.

Vu par la secrétaire de séance : M. Laurence BRIFFAUD
Le Maire, Michèle BOCQUIER

